

Programme de la formation

Installation en libéral

Vous envisagez de vous installer prochainement ?

L'ANSFL vous propose un accompagnement sur une année.

Dès votre inscription vous recevez deux documents supports très complets

Vie du cabinet (Laurence Platel)

- Trouver son cabinet
- Démarches administratives
- Préparer l'ouverture
- Se faire connaître
- S'organiser
- Compétences
- Droits de prescription
- Cotations

Gestion administrative (Isabelle Fournier)

- Régime fiscal
- Les recettes
- Les dépenses
- Budget prévisionnel
- Frais d'installation
- URSSAF
- CARCDSF
- Les assurances indispensables
- Les assurances fortement conseillées

Vous êtes ensuite invité.e à une réunion mensuelle par zoom de 19h à 20h30 pendant un an (soit 10 réunions - pas de réunion au mois d'aout)

Lors de la première demi-heure, un point particulier est repris et approfondi

Isabelle Fournier et Laurence Platel répondent ensuite aux problématiques que vous rencontrez, que ce soit en préparant votre installation ou une fois votre exercice libéral débuté.

NB : Si vous êtes déjà installé.e, la formation "Texte réglementaire et cotations" sera plus adaptée